

# PROJET D'ETABLISSEMENT

---

## PROJET PEDAGOGIQUE

**CRECHE PARENTALE TETINE ET DOUDOU**

Siège: 27, rue Sainte Anne - 91210 Draveil

Tél. : 01.69.52.10.80

Siret 392 575 643 000011 - APE 853G

[info@tetinedoudou.fr](mailto:info@tetinedoudou.fr)

[www.tetinedoudou.fr](http://www.tetinedoudou.fr)



<b>1</b>	<b>Qu'est – ce que la crèche parentale ? Présentation de notre structure, nos locaux.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>La crèche parentale, un lieu de vie.....</b>	<b>5</b>
2.1	L'adaptation .....	5
2.2	L'accueil, l'objet transitionnel .....	5
2.3	Les repas.....	7
2.4	La sieste .....	8
2.5	Les changes .....	10
2.6	Le départ .....	10
<b>3</b>	<b>La crèche parentale, un lieu d'éveil .....</b>	<b>11</b>
3.1	Les jeux libres / l'autonomie .....	11
3.2	Les activités « dirigées ».....	13
<b>4</b>	<b>La crèche parentale, un lieu de socialisation .....</b>	<b>16</b>
4.1	La socialisation .....	16
4.2	« Règles » .....	16
4.3	« conflits » .....	17
4.4	« comportements agressifs » .....	17
<b>5</b>	<b>Le rôle des parents .....</b>	<b>18</b>
	<b>ANNEXE 1 : Tâches à effectuer à l'ouverture de la crèche .....</b>	<b>20</b>
	<b>ANNEXE 2 : Tâches à effectuer à la fermeture de la crèche .....</b>	<b>22</b>
	<b>ANNEXE 3 : Sorties à l'extérieur de la crèche .....</b>	<b>24</b>
	<b>ANNEXE 4 : Protocole d'évacuation en cas d'urgence.....</b>	<b>25</b>
	<b>ANNEXE 5 : Les soins d'urgence .....</b>	<b>27</b>

*« Vous dites : c'est fatiguant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : Parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit. Là, vous avez tort. Ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiment, de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds pour ne pas les blesser »*

J. Korczack



## **1 Qu'est – ce que la crèche parentale ? Présentation de notre structure, nos locaux.**

La crèche parentale « **TETINE ET DOUDOU** » est une structure associative créée en 1993 grâce au dynamisme de certains parents à la recherche d'un mode de garde différent. La crèche a reçu l'autorisation d'ouverture délivrée par le Président du Conseil Général pour la garde simultanée de 16 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les parents, membres de l'association et porteurs du projet, sont les responsables de la crèche. Ils participent à la vie de la crèche et partagent la responsabilité dans le cadre d'une coéducation parent-professionnel autour de l'enfant avec des professionnels salariés pour l'accueil des enfants et pour des tâches administratives.

L'équipe pédagogique est garante de la qualité de l'accueil au quotidien. Elle est constituée de façon pluridisciplinaire de salariés diplômés petite enfance dont un responsable technique diplômé (Educateur de Jeunes Enfants) qui assure la fonction de direction.

Il est responsable du bon fonctionnement de la crèche ainsi que de la bonne coordination du travail de l'équipe et des parents.

Il est garant de la mise en place des projets de la crèche et assure le suivi des enfants. Il dirige la crèche au niveau de l'organisation et de l'encadrement des salariés. Il participe aux recrutements, et organise des réunions mensuelles avec le personnel pour permettre à chaque membre de l'équipe de se questionner sur sa pratique professionnelle, mais aussi d'assurer un bon suivi des enfants et d'organiser le mois à venir. Il veille au respect de la sécurité, de l'hygiène, de la diététique et de la santé des enfants. Il est aussi amené à s'entretenir avec les parents.

En cas de difficulté persistante rencontrée avec une famille, il se doit d'en informer le bureau.

L'équipe est formée régulièrement pour assurer un accueil de qualité aux enfants. Les professionnels sont responsables du service dans lequel ils se trouvent. Ils transmettent quotidiennement leurs connaissances et leurs expériences professionnelles à l'équipe et aux parents. Chaque membre de l'équipe est plus particulièrement responsable d'une tâche précise : pharmacie, liste des courses, aménagement de l'espace, bibliothèque...

Les parents participent avec les professionnels à l'accueil des enfants sous forme de permanences (cf règlement de fonctionnement). Cela permet à chaque parent de vivre des moments privilégiés avec les enfants, de mieux les connaître. Cette permanence est aussi l'occasion de découvrir son enfant dans le groupe, au quotidien et de suivre son évolution parmi les autres.

Le respect des horaires est important pour l'organisation et la sécurité des enfants. Pour les permanences de journées, les responsabilités auprès des enfants sont conjointes avec le parent, le responsable technique, son adjoint ou le reste de l'équipe en cas d'absence de ces derniers.

Le bon fonctionnement de la crèche parentale repose sur une communication étroite entre parents et professionnels. Des réunions thématiques sont organisées avec les



parents et les salariés pour discuter du fonctionnement de la crèche. C'est l'occasion d'échanger au sujet des enfants, entre parents et avec les professionnels pour partager les expériences et les points de vue de chacun. Toute la richesse de la crèche parentale tient dans le partenariat parents/professionnels.

Lors de ses permanences, le parent doit seconder l'équipe, en adoptant le même comportement approprié et sécurisé que les professionnels. La prise d'initiative du parent doit être préalablement validée par le professionnel présent. Le parent doit poser des questions et demander, en cas de doute, aux professionnels.

Auprès de son propre enfant, le rôle du parent est de le rassurer sur la relation établie avec lui, tout en répondant cependant aux contraintes de la collectivité. Il est important de ne pas changer d'attitude entre la maison et la crèche par rapport à son enfant. Néanmoins, il faut respecter les règles de vie en crèche pour ne pas perturber le groupe. Il faut donc que les parents aient une bonne connaissance de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit, afin que leur attitude soit cohérente lors des permanences.

Auprès des autres enfants, le parent a pour tâche de surveiller activement les enfants, d'animer, d'observer, d'écouter, de se rendre disponible pour tous les enfants présents. Il n'est pas toujours facile de s'occuper des autres enfants, parce qu'on ne les connaît pas bien et qu'il n'est pas évident de se retrouver animateur d'un groupe d'enfant. L'intégration du parent se fait après le parrainage d'un salarié « référent ».

Parfois, la tâche du parent n'est pas forcément facilitée par l'attitude de son enfant qui peut se montrer très possessif envers son parent, et avoir du mal à accepter que celui-ci s'occupe d'autres enfants que lui. L'équipe accompagne alors l'enfant pour se détacher un peu du parent, mais lorsque cela devient un peu trop difficile à gérer pour le parent, l'équipe peut alors proposer au parent d'effectuer sa garde dans le service où ne se trouve pas son enfant.

Les locaux se situent dans un pavillon sur deux niveaux avec une petite cour à l'avant.

- *A l'étage* : Le service accueille jusqu'à 9 bébés. Celui-ci se compose d'une salle d'éveil, d'un dortoir, d'une biberonnerie et d'une salle de bains-

- *Au rez-de Chaussée* : Le service accueille jusqu'à 9 enfants. Cet espace se divise en trois pièces : une pièce principale agencée en petits espaces (bibliothèque, dînette, poupées, une petite table où le repas est pris en commun...). Dans cette pièce, se trouve également une salle de bains et la cuisine.

Une seconde pièce sert aussi de salle d'activité, avec le coin « garage, voitures », « ferme » et pour les transvasements, les jeux moteurs; cette salle fait également office de dortoir à partir de 12h30.

Enfin, une troisième pièce est divisée en deux parties : un espace pour les activités manuelles (cette salle est équipée d'un point d'eau), et une partie réservée à l'accueil des enfants, avec vestiaires.



La crèche possède une petite cour, avec un cabanon pour ranger les jeux d'extérieur, et un local à poussettes. Egalement à disposition des enfants, une maisonnette et un toboggan et un potager cultivé dans le cadre d'activités dirigées.

Les enfants sont tous accueillis le matin au rez-de-chaussée et restent ensemble jusqu'au temps de chansons. Vers 10h, les groupes sont séparés.

L'occupation et l'agencement de l'espace sont travaillés en équipe. L'aménagement de l'espace est organisé afin de répondre aux besoins des enfants selon leur âge et leur développement : cet espace est donc modulable. Afin de favoriser le jeu de l'enfant, il est important de maintenir un cadre mobilier stable, mais pas forcément permanent : l'enfant a besoin de repères mais il aime aussi le changement !

## **2 La crèche parentale, un lieu de vie**

### **2.1 L'adaptation**

L'adaptation est une période incontournable et essentielle tant pour l'enfant, que pour ses parents et les professionnels de la crèche. Elle permet à l'enfant et aux parents de faire progressivement connaissance avec un nouveau lieu de vie, et avec des personnes (professionnels, parents, enfants de la crèche) qui leur sont étrangères.

L'adaptation se déroule sur une période de quinze jours avec la présence du parent dans un premier temps, puis progressivement sans ce dernier, et cela sur des plages horaires croissantes (de 1 à 6h de présence).

C'est aussi un long moment d'échange et de dialogue pour que les professionnels puissent prendre le relais des parents auprès de l'enfant. Au cours de cette période, le personnel prendra donc un maximum de renseignements auprès des parents quant aux habitudes et au rythme de l'enfant (alimentation, sommeil, endormissement, éveil...)

### **2.2 L'accueil, l'objet transitionnel**

L'arrivée et le départ des enfants sont conditionnés à certaines contraintes horaires, dans un souci d'organisation et de respect du rythme de l'enfant (cf règlement de fonctionnement).

La séparation est un moment très important qui détermine le reste de la journée pour l'enfant au sein de la crèche. Il peut être difficile tant pour l'enfant que pour le parent de se séparer. C'est le rôle du professionnel de faire en sorte que ce moment se passe le mieux possible. Ce n'est donc pas au parent de permanence d'accueillir les enfants le matin.



### **Rôle du professionnel :**

- Etre disponible, à l'écoute, souriant et rassurant auprès de l'enfant et du parent.
- Prendre note des transmissions et poser des questions si nécessaire.
- Accueillir l'enfant dans ses bras ou par la main (selon les rituels de l'enfant), en prenant soin de verbaliser l'instant.
- Assurer la continuité de l'accueil, surtout si l'enfant éprouve des difficultés de séparation.

### **Rôle du parent :**

- Les transmissions sont très importantes. Elles permettent aux professionnels de s'adapter et de mieux comprendre le comportement de chaque enfant au cours de la journée (mauvaise nuit, évènement particulier, fièvre, ...)
- Eviter de prolonger la séparation en cas de chagrin de l'enfant, de façon à ne pas la transformer en déchirement.
- Respecter les horaires d'accueil pour permettre un accueil des enfants dans les meilleures conditions.

Les séparations peuvent être aidées, accompagnées par un objet transitionnel.

C'est un objet sécurisant qui fait le lien entre la maison et la crèche et permet une meilleure séparation.

Il peut s'agir d'un doudou, d'une tétine, d'un pouce. Il n'est pas obligatoire, certains enfants n'en ont pas et d'autres en ont plusieurs.

C'est un moyen pour l'enfant de se rassurer, cela lui apporte un confort et une sécurité affective. C'est un objet unique et individuel chargé d'une valeur affective et morale toute particulière.

L'objet transitionnel possède plusieurs propriétés :

- il est créé, trouvé par l'enfant lui-même : c'est l'enfant qui l'élit et lui donne sa valeur spécifique,
- l'enfant le reconnaît par lui-même : on ne peut pas le lui imposer,
- un objet transitionnel a une valeur affective et morale supérieure aux autres jouets,
- il sert à assurer la continuité entre l'enfant et son environnement familial, notamment entre l'enfant et sa mère,
- il a une fonction apaisante et sécurisante. Il constitue un modèle de défense contre l'angoisse et est consolateur,
- de même que l'enfant investit tout seul l'objet, il le désinvestit tout seul au moment où il est prêt à le faire.



## 2.3 Les repas

### Repas des Bébés :

Vers 11h15/11h30, les repas se présentent sous deux formes : liquides et solides. Pour les plus jeunes, une alimentation lactée au biberon (lait maternel ou lait en poudre) est la seule alimentation que le bébé reçoit jusqu'à ses quatre ou six mois généralement (en fonction de l'avis du pédiatre ou médecin de l'enfant). Ensuite, les parents commencent à diversifier l'alimentation de leur enfant en y introduisant progressivement fruits, légumes puis viandes et poissons et le lien est fait alors avec la crèche qui continue ce que les parents ont institué. Le biberon de lait est préparé en fonction des besoins nutritionnels de l'enfant, et de son rythme.

L'intervalle entre deux biberons doit être suffisant pour permettre à l'organisme de l'enfant de digérer son repas. Avant d'installer l'enfant, il convient de prendre de le temps de parler à l'enfant et de lui expliquer qu'il va prendre son repas : cela favorise son autonomie et participation. Toujours dans le but d'autonomiser l'enfant, il convient de lui proposer de tenir son biberon. Afin d'éviter tout risque de reflux après le biberon, il convient d'installer au moins pour quelques minutes l'enfant dans un transat.

Les repas des bébés sont donnés en fonction de leur rythme, à la demande. La priorité est cependant faite aux plus petits bébés, par rapport à des plus grands qui peuvent attendre plus facilement. Une personne s'occupe individuellement de chaque enfant (il n'est pas permis de donner à manger à plusieurs enfants en même temps, excepté pour ceux qui mangent à table).

Le deuxième type d'alimentation du tout jeune enfant est l'alimentation solide. La diversification alimentaire n'est conseillée qu'aux alentours des six mois de l'enfant pour éviter tout risque d'allergie alimentaire. Les parents commencent la diversification à la maison. Les professionnels sont aussi bien évidemment là pour conseiller les parents sur cette période particulière (par quel type d'aliments commencer, quelles quantités en légumes, en viande (très peu)...). Le repas est donné individuellement à l'enfant par l'adulte qui s'occupe de lui. De même que le biberon ne doit pas être interrompu, la relation de l'adulte qui donne le repas à l'enfant ne doit pas être arrêtée. Ce sera le même adulte qui donne le repas du début à la fin, en expliquant toujours à l'enfant ses gestes et intentions. L'adulte installe l'enfant dans un transat rigide, lui nettoie les mains à l'aide d'un gant de toilette, et lui attache son bavoir. Le repas peut alors commencer.

Si l'enfant ne veut pas manger, il n'est pas adapté d'essayer de le forcer, mais il convient d'insister pour qu'il ait au moins goûté et lui proposer de goûter de nouveau la prochaine fois, car un enfant qui n'aime pas un aliment, peut l'apprécier quelques temps plus tard. Après le repas, et après avoir débarbouillé l'enfant au gant de toilette, il ne faut pas oublier de nettoyer et désinfecter le transat rigide de l'enfant, ou la chaise et la table.



## **Repas des grands :**

Vers 11h15, les enfants vont par petits groupes se laver les mains au lavabo. Le repas commence vers 11h30. Il est proposé aux enfants de s'installer à table. Les professionnels leur mettent les bavoirs.

Les grands mangent tous ensemble. Dans une assiette à compartiments, il est proposé à chaque enfant : une entrée avec crudités ; puis une protéine animale (viande, œuf ou poisson) et des légumes cuits ou des féculents ; puis un produit laitier et un fruit frais ou une compote.

Au goûter, il est proposé aux enfants : un laitage (lait, yaourt ou fromage), un fruit frais ou une compote, un complément (pain, biscuits, gâteau fait maison...).

Les menus sont établis à l'avance et affichés toutes les semaines. Les produits, bio aussi souvent que possible, sont achetés frais ou congelés auprès des fournisseurs.

L'encadrant, que ce soit un parent ou un professionnel est là pour éveiller l'enfant à de nouveaux goûts, à de nouvelles textures. Il incite l'enfant à goûter ce qui lui est proposé mais il ne force pas l'enfant à manger. Il est proposé le même repas à tous les enfants. Si l'enfant ne mange pas ce qui lui est proposé, il n'aura pas autre chose à la place. En revanche, l'enfant peut demander à être resservi.

A la fin du repas, les encadrants aident les enfants à se nettoyer les mains et le visage.

## **2.4 La sieste**

Après le repas des grands, il est proposé aux enfants « sans couche » d'aller aux toilettes et de mettre une couche si besoin pour le moment de la sieste.

L'enfant apprend à être autonome au moment du déshabillage. L'enfant enlève seul ses chaussons et chaussettes, les mets dans sa panière, ainsi que le reste de ses vêtements, puis met son pyjama, avec l'aide de l'adulte si nécessaire.

Une fois tous les enfants mis en pyjama, il est important d'instaurer un temps calme avant l'endormissement. Les enfants peuvent regarder des livres, la lecture d'histoires ou de petites comptines, ces activités étant privilégiées pendant ce moment.

Puis, l'enfant retrouvera avec plaisir sa tétine s'il en a une et son doudou dans son lit.

Le coucher est un moment privilégié pour les relations individuelles avec l'enfant. Le moment d'endormissement peut être particulièrement anxiogène pour de jeunes enfants : c'est un nouveau moment de séparation. Il est donc important que l'adulte soit très attentif à l'enfant et soit à l'écoute de son anxiété. A la crèche « Tétine et Doudou », afin de permettre à l'enfant d'être rassuré, il est utilisé une musique douce pour aider à l'endormissement des enfants. Cette musique est laissée tout le long de la sieste. Ce temps doit permettre à l'enfant de dormir ou tout au moins de se reposer.





En moyenne l'enfant de deux ans a besoin de 12 heures de sommeil nocturne et de 1 à 2 heures de sommeil diurne.

Le sommeil se décompose en quatre phases:

- la phase d'endormissement
- la phase de sommeil lent (réparatrice de la fatigue physique chez l'enfant)
- la phase de sommeil rapide ou paradoxal (période où l'enfant rêve et intègre ce qu'il a appris)
- la phase intermédiaire où l'enfant est disposé à l'éveil ou à poursuivre un nouveau cycle de sommeil

Un adulte est présent dans la salle de sieste, jusqu'aux réveils échelonnés. Il note l'heure d'endormissement de chacun et l'heure de réveil. Pour les grands, il s'agit d'apprendre à rester dans son lit, calme et allongé, même si il ne dort pas, et ce sans réveiller les autres. Petit à petit, l'enfant devient plus autonome dans son endormissement et s'endormira seul dans son lit sans avoir besoin de la présence d'un adulte, ou pourra aussi se rendormir s'il s'est réveillé. Au bout d'une heure, une heure  $\frac{1}{4}$  un enfant qui ne dort pas, ne s'endormira sans doute pas. Durant ce temps, il doit toutefois rester au calme, pour respecter en premier lieu le sommeil de ses petits camarades, et pour se reposer. Ensuite, il pourra se lever, après ce temps de repos.

Il est primordial de respecter le besoin de l'enfant : l'enfant qui ne s'endort pas n'a sans doute pas besoin de tant de sommeil que cela, mais l'enfant qui dort a besoin de récupération, et il est important de respecter son rythme en le laissant dormir jusqu'à ce qu'il se réveille lui-même. Un enfant n'est pas réveillé dans son sommeil. En revanche, si l'enfant se réveille en faisant un cauchemar, l'adulte doit le rassurer, afin qu'il puisse se rendormir. Enfin, l'enfant doit pouvoir se réveiller en douceur.

Chaque enfant se réveille selon son rythme, on appelle cela **le réveil individualisé**.

Quant aux siestes des bébés, celles-ci se font en fonction du rythme et des besoins de l'enfant. En fonction de l'âge de l'enfant, celui-ci va faire de une à plusieurs siestes dans son berceau. Comme les grands, les lits sont individuels et individualisés, et l'enfant sera couché dès qu'il commencera à montrer quelques signes de fatigue, tout en faisant également attention à respecter le calme du dortoir (ainsi par exemple un bébé qui a l'habitude de s'agiter dès qu'il s'allonge ne sera pas couché alors que cela fait seulement quelques instants que deux autres enfants se sont endormis ; il conviendra d'attendre que le sommeil des deux enfants du dortoir soient un peu plus profond). Pour son confort, l'enfant sera mis en pyjama, puis installé dans une turbulette.

L'enfant ne sera couché habillé que très exceptionnellement, comme lorsqu'il s'endort dans les bras. Par sécurité (notamment par rapport aux risques d'ingestion), tous les bijoux ou les chouchous, élastiques, ou vêtements inconfortables (comme ceux avec des boutons) seront retirés avant l'endormissement. L'adulte rassure l'enfant qui va au lit par des paroles, l'aide à prendre son doudou, sa tétine si il en a une et met une musique douce (type mobile) pour aider l'enfant à s'endormir. Comme pour les grands, il convient de laisser les bébés dormir jusqu'à ce qu'ils se réveillent, afin de respecter leur besoin de sommeil. Un enfant fatigué est couché sauf si l'heure de départ est proche. Si le bébé dort à l'arrivée de son parent, celui-ci décidera ou non de le réveiller.



Dans le cadre collectif de la crèche, le respect du sommeil individuel est difficile et chacun doit en être conscient. Cela explique que parfois s'établisse un roulement pour le coucher des bébés, qui ne s'endormiraient pas davantage s'ils étaient couchés plus tôt, en raison des pleurs des autres.

## 2.5 Les changes

Sauf nécessité, les couches des grands sont changées vers 11h, au lever de sieste et vers 17h afin de permettre à l'enfant d'être dans une situation de confort plus satisfaisante, et afin de prévenir tout risque d'irritations cutanées.

Pour les enfants les plus autonomes, et pour ceux qui ont commencé l'apprentissage de la propreté, il leur est proposé d'aller aux toilettes. Il faut que l'enfant se sente suffisamment en confiance, et qu'il ait la sensation de maîtriser les choses (c'est à dire qu'il décide lui-même d'aller ou non aux toilettes, de faire ou non). Il ne faut donc en aucun cas brusquer l'enfant ou l'obliger au risque de ralentir son processus d'apprentissage. L'apprentissage de la propreté commence à la maison et se poursuit à la crèche.

Les changes des grands sont notés sur un tableau quotidien, en précisant s'il y a eu ou non une selle et si l'enfant a été aux toilettes.

Sauf nécessité, les couches des bébés sont changées toutes les 2/3 heures. Leur change est noté sur le cahier de transmissions avec l'heure du change, une précision si il y a eu ou non selle, et une précision si l'enfant a eu de la crème.

## 2.6 Le départ

Les retrouvailles avec le parent permettent un moment d'échanges sur le déroulement de la journée, qui va permettre de faire la continuité entre la crèche et la maison. L'encadrant présent s'appuie sur les informations inscrites dans le cahier de transmissions, où sont notées des observations faites tout au long de la journée : le repas, les activités, les anecdotes, joies et chagrins, bobos... Les transmissions sont des informations qui relèvent de la confidentialité et ne peuvent être lues par l'ensemble des familles de la crèche.

### Créer un espace de confidentialité

Pour que les transmissions se fassent en toute discrétion, il est important de créer un espace de confidentialité. Pour ce faire, le professionnel va inviter le parent à s'éloigner du groupe en créant un tête-à-tête, pour que l'échange se fasse dans l'intimité.

Il est important de ne pas diffuser les échanges personnels pour éviter la stigmatisation de l'enfant et des parents.

### L'intérêt de la confidentialité

- Respecter l'intimité de l'enfant et de ses parents,
- Créer un lien de confiance entre les professionnels et les parents, afin de mieux prendre en charge et de comprendre l'enfant et sa famille.



### **3 La crèche parentale, un lieu d'éveil**

En raison du nombre d'enfants accueillis et de la participation des parents, la crèche parentale offre une forme intermédiaire entre la vie de famille et la collectivité, particulièrement favorable au développement, à l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

#### **3.1 Les jeux libres / l'autonomie**

**L'autonomie** est la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, sa propre loi. L'autonomie est synonyme de liberté, elle se caractérise par la capacité à choisir de son propre chef sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure. Cependant, une proposition d'autonomie peut se construire à partir de l'éducation. La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de reconsidérer les règles fixées par les milieux social et naturel.

Dans le quotidien de la crèche « tétine et doudou » l'autonomie, c'est :

- Les activités/ jeux libres
- Le choix des activités « dirigées »
- La communication verbale et corporelle, s'exprimer et recevoir
- La marche, les déplacements, la gestuelle
- Savoir partager
- Connaître, respecter et s'approprier les règles et les limites
- Savoir écouter
- Savoir attendre son tour (pour un jouet, une activité)
- Se laver les mains
- Se nourrir
- Se déshabiller seul
- S'endormir
- (...)

Les activités/ jeux libres :

Toutes les compétences de l'enfant (intellectuelles, motrices, relationnelles, sensorielles ...) ainsi que ses talents, s'exercent à travers le jeu et le plaisir qu'il en retire. Que le jeu soit libre ou dirigé, il fait partie de la vie de l'enfant. C'est l'expression même de l'enfant.

Le jeu libre de l'enfant, seul ou en groupe, contribue au développement, à la créativité et au libre épanouissement de l'enfant. L'enfant apprend ici à se comporter socialement, à décider lui-même du sens qu'il veut donner à ses relations avec l'autre et à régler les conflits qui peuvent survenir.



## Objectifs

- Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres et de son environnement.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir avec plaisir dans un espace aménagé et stimulant.

## Les moyens

Pour favoriser le jeu libre, les enfants se verront proposer un environnement aménagé et adapté aux différents âges et favorisant leur autonomie. L'aménagement de l'espace en petits coins thématiques (cuisine, construction, repos, ferme, puzzles, livres...) permet à l'enfant de se repérer, de se diriger où bon lui semble et de soutenir le jeu libre.

- L'accessibilité des jeux offre aux enfants la possibilité de se servir sans qu'ils aient à interpeller l'adulte, trouvant à leur hauteur tout ce qui est sans danger pour eux. L'utilisation des jeux n'est pas figée, les enfants peuvent déplacer les jouets pour construire et développer une idée. Les enfants ont ainsi la possibilité de choisir, de déplacer, de revenir à leur jeu.
- L'enfant doit sentir que l'adulte est présent pour être rassuré, pouvoir évoluer dans l'espace avec plaisir et explorer le monde. L'adulte est disponible mais n'intervient pas pour diriger les modalités d'expression de son imagination. Il porte un regard attentif, intéressé et rassurant sur le groupe d'enfants. Certains ont besoin d'être porté du regard pour évoluer dans le groupe ; alors l'adulte soutient, encourage et félicite. Cette présence demande un réel investissement de la part de l'adulte et une attention particulière.

## Déroulement

Pendant le jeu libre, les adultes laissent aux enfants la possibilité de choisir leur activité et de décider par eux-mêmes du sens et de l'utilisation qu'ils veulent conférer aux jouets. Les enfants choisissent avec qui ils veulent jouer ou s'ils veulent observer en restant à l'écart du groupe, dans le respect des règles établies pour le groupe.

L'adulte intervient quand cela est nécessaire. Dans un premier temps, il est important que les enfants puissent régler seuls leurs petits différends de façon autonome. Les adultes peuvent intervenir en les soutenant, en essayant de trouver des solutions avec les enfants pour les aider à régler le conflit et éviter qu'il se reproduise par l'utilisation de réponses ajustées.

Il reste à la disposition de l'enfant, répond à ses sollicitations et peut favoriser les relations entre les membres du groupe, enfants et adultes.

L'observation de ces temps de jeux libres est très importante. L'adulte peut ainsi mieux connaître l'enfant, les étapes de son développement, ses goûts, sa position et son comportement dans le groupe, ses compétences... Cela permet de nourrir les transmissions et favorise la compréhension de certaines situations pour aider l'enfant si besoin est. Les enfants participent au rangement.



## 3.2 Les activités « dirigées »

L'activité dirigée est impulsée par l'adulte sous forme de proposition, l'enfant est libre de la saisir ou non.

- **La peinture**, en plus d'être un moyen d'expression très intéressant pour les enfants, permet la découverte de matières, de supports (peinture à la main, au pinceau, rouleau, éponges...sur papiers, cartons, toiles...). Par l'utilisation d'outils, elle permet également à l'enfant de développer sa motricité (avec au départ une peinture au doigt), puis sa motricité fine (on passe du gros pinceau, au pinceau plus fin, puis aux peignes, cotons tiges, rouleaux, brosses à dents)...De façon ludique, les couleurs sont présentées aux enfants.
- **Le modelage type pâte à sel, pâte à modeler, argile....** permet à l'enfant de développer son sens du toucher. L'enfant expérimente la matière, la découvre, apprend à la transformer par le palpé, le roulé (pour faire des boules, des colombins....). Cet exercice demande aussi parfois de choisir un objet à réaliser, et de projeter mentalement son résultat, ou le souhait de résultat, exercice difficile mais très constructif pour l'enfant. L'enfant peut essayer de reproduire des formes ou découvrir l'effet produit par un emporte pièce par exemple, un rouleau, coupant la pâte ...
- **Les gommettes** : permet d'utiliser la motricité fine, la « pince » (prise à 2 doigts) et toute la difficulté de cet accessoire qui colle ! Le collage de gommettes permet à l'enfant de découvrir différentes formes. Les gommettes sont souvent de formes géométriques : carrés, triangles, ronds et/ou représentent des objets, des animaux... Les gommettes sont également très intéressantes car elles permettent symboliquement de travailler sur l'espace. Il faut les coller sur une feuille ou dans une forme éventuelle, et permet d'aborder avec l'enfant les notions d'intérieur et d'extérieur (pour les enfants le dedans et le dehors).
- **Les dessins et coloriages** favorisent l'expression libre du jeune enfant. Ils sont des apprentissages du graphisme chez l'enfant, qui plus tard, évolueront vers l'écriture à l'école maternelle. Le dessin permet avant tout à l'enfant de s'exprimer. Il permet la représentation dans l'espace puisque l'enfant doit maîtriser ses gestes pour colorier dans la feuille, ou dans une forme, un cercle...
- **Les transvasements** sont pratiqués très longtemps par les enfants quasiment sans s'en lasser. Ce jeu de remplir et vider des petits ustensiles d'eau, de sable, de riz, de pâtes ou de farine dans un grand bac spécifiquement réservé à cet effet, les amusent follement. Les transvasements font appel à l'oreille de l'enfant, au toucher, aux goûts (les enfants vont à un moment ou un autre goûter ou mettre à la bouche ce avec lequel ils jouent (sable, riz...)).
- **Les jeux d'eau** permettent à l'enfant de se divertir, de se rafraîchir et comme les jeux de transvasements de remplir, vider, verser, transvaser, souffler, aspirer, tester des lois de physique: des objets coulent et d'autres flottent...



- **Les parcours de psychomotricité** font appel à la maîtrise globale des gestes de l'enfant. Ils permettent à l'enfant de se situer dans l'espace, d'apprendre certaines notions comme la gauche et la droite, le devant/derrière, le dessus/dessous, le lent/rapide, de découvrir ainsi de nouvelles sensations... Ces exercices ou parcours de motricité autorisent l'enfant à explorer ses mouvements et à canaliser son énergie pour y arriver : l'enfant peut ainsi courir, sauter, tourner sur lui-même, se baisser... L'enfant apprend aussi à coordonner ses mouvements devant les obstacles installés, affronter son appréhension ou sa peur parfois que l'adulte accompagne par des gestes ou des paroles.

- **Les Sorties:** Les sorties sont l'occasion de jeux extérieurs (cache-cache, rondes, courir dans les champs...) mais également de découverte du monde environnant (prendre le bus, aller au marché, acheter du pain à la boulangerie), ou de la nature (écouter les bruits de la forêt, ramasser des feuilles mortes, regarder, sentir, toucher). Elles demandent un encadrement important (un adulte pour deux enfants), et une certaine organisation (il faut à chaque fois prendre une trousse à pharmacie, des mouchoirs, lingettes, couches... et connaître la démarche à suivre en cas d'incident (voir annexe 1).

L'intérêt de proposer des activités aux enfants est de leur permettre de vivre un moment d'éveil et d'amusement qui les stimule. L'enfant doit être volontaire dans cette démarche. L'enfant décide ce qu'il a envie de faire et l'adulte lui offre simplement le cadre de cette décision, ainsi que sa présence bienveillante.

Rappelons que l'enfant se construit par le jeu tant au niveau symbolique, qu'affectif. Dans les premiers mois de vie de l'enfant, le jeu consiste essentiellement à manipuler des objets (avec mise à la bouche pour en connaître la texture), mais cela constitue pour lui une première découverte du monde. Puis, le jeu se transforme petit à petit en symbolique. L'enfant va explorer dans le jeu des sentiments inconnus, des jeux de langage, des mouvements, l'interaction avec les autres... et ce sont les expériences de jeux vécus par l'enfant qui vont le construire en tant qu'individu. L'enfant utilisera ensuite le jeu par plaisir, pour rejouer des choses difficiles pour lui (comme gronder sa poupée), des fantasmes imaginaires (comme la petite fille qui a un bébé), et explore tout un domaine du symbolique.

- **Les jeux d'imitation** permettent à l'enfant de jouer ou rejouer des scènes faisant appel à sa créativité et à son imaginaire. L'enfant imagine et met en scène des scènes du quotidien humain : les jeux d'imitation sont infinis et inépuisables : dînette, train, docteur, vétérinaire, poupées, coiffeurs, jeux d'animaux... A travers des jeux de rôles où l'enfant échange avec d'autres, et ce dès deux ans, le jeu d'imitation va avoir une véritable fonction de socialisation. Avec un plaisir d'imiter l'adulte évident, l'enfant va créer son univers personnel. De plus, l'interaction envers les autres enfants ou adultes l'oblige à s'adapter perpétuellement à une situation donnée (un enfant fait la cuisine et un autre lui demande un café : que va faire l'enfant : continuer dans son jeu ? préparer et donner à son petit camarade un faux café ?).

Cette liste d'activités proposées à la crèche « Téline et Doudou » n'est nullement exhaustive, elle a juste pour but de montrer quelques unes des activités possibles au sein de la crèche et l'intérêt que cela peut présenter pour le bien-être et l'évolution de l'enfant. Nous pourrions encore en citer beaucoup comme : **les activités d'éveil musical, jardinage, les chansons, les marionnettes, l'enfilage de perles, les activités de collage/découpage, déguisements, atelier cuisine, jeux de sociétés, lecture d'histoires...**



Ces activités sont généralement proposées aux plus grands, mais les plus jeunes se voient également proposer des activités adaptées à leur âge.

L'activité doit préalablement être pensée, préparée, encadrée par les adultes. Il doit y avoir un début et une fin clairement énoncés par les adultes. Pour certaines activités, les repères se feront par le matériel nécessaire comme pour la peinture où avant de commencer, il faut enfiler sa blouse et l'enlever après s'être lavé les mains pour finir ; mais pour d'autres types d'activités, il est nécessaire de marquer verbalement le début et la fin.

Les activités sont proposées, jamais imposées.

L'enfant est encouragé à faire seul le plus possible, en évitant d'intervenir dans leur création et en laissant les enfants évoluer à leur propre rythme.

- **Le rangement** fait partie intégrante des activités et de leur mise en place. Pour les activités dirigées, ce sont souvent les adultes qui préparent, installent et nettoient puis rangent ensuite l'espace d'activité, mais pour des jeux libres ou spontanés, le rangement doit faire à part entière partie du jeu.

Il est important de rappeler la vocation de la crèche parentale : elle représente le premier **lieu de socialisation** des enfants. Elle propose un accompagnement adapté aux besoins de l'enfant et à son individualité (besoins primaires : se nourrir, être propre, dormir (...) et besoins secondaires : se mouvoir, expérimenter, découvrir, être soutenu et encouragé, s'épanouir....).



## 4 La crèche parentale, un lieu de socialisation

### 4.1 La socialisation

Socialiser = acquérir les bases d'une vie en société.

L'enfant, au fur et à mesure qu'il grandit, prend conscience d'autrui, élargi son champ social, et s'ouvre à une vie de groupe. Il apprend ainsi à se connaître, à s'exprimer, à appréhender son environnement et à trouver sa place.

A la crèche « tétine et doudou », la socialisation, c'est :

- La communication verbale et non verbale, gérer ses émotions, sa frustration : La **verbalisation** est ici un outil privilégié qui permet de mettre des mots sur ce que l'enfant vit : reconnaître ses sentiments (accepter sa colère, son chagrin, son agressivité, ses pleurs au moment de la séparation, ses refus...), le rassurer, le prévenir de ce qui va arriver, l'encourager.  
Il s'agit essentiellement de trouver les mots justes pour s'adresser à l'enfant, sans porter de jugement (ex : ne pas dire d'un enfant qu'il est méchant).
- Le respect des autres et de soi-même : savoir écouter, savoir partager, savoir patienter, la politesse, le respect de la différence, l'intégrité de l'autre
- Poser un cadre et des limites : plus l'enfant grandit, plus il est invité à respecter les règles inhérentes à la vie en groupe (ex : attendre son tour), et à se plier à un rythme collectif.

Les rencontres entre grands et petits sont favorisées, tout en veillant au confort et à la sécurité de chacun.

### 4.2 « Règles »

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun.

A la crèche, on peut distinguer deux sortes de règles.

Il y a les interdits qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, ne pas griffer, ... S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en « danger ».

Il y a aussi les limites qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Par exemple : ne pas se lever de table, ne pas courir dans les salles, ... Ces dernières sont plus souples, elles dépendent du nombre d'enfants et des adultes présents.

Chaque adulte, professionnel et parent, est amené à poser oralement les règles au cours de la journée, en apportant une manière de faire propre à sa personnalité, dans le respect de l'enfant et des règles collectives (calmement, en élevant la voix...). Les enfants font alors l'expérience de la diversité et surtout de l'universalité des règles. C'est en effet important, pour tous les adultes, de garder une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire) et ceci pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.





### 4.3 « conflits »

Il est important de distinguer le conflit et l'agressivité.

Le **conflit est un désaccord** entre deux enfants et **l'agressivité le passage à l'acte** par des coups, morsures...

Face aux conflits, le professionnel va prendre le temps d'observer la situation avant d'intervenir puisque dans certaines situations, les enfants règlent leurs différends par eux-mêmes.

Lorsqu'un conflit éclate entre un ou plusieurs enfants, l'adulte doit mesurer la gravité de la situation. Parfois, il peut être intéressant de laisser l'enfant gérer seul les petites agressions quotidiennes. Toutefois, lorsque l'incident est plus important, l'adulte doit intervenir (lorsqu'un enfant pousse un autre, le mord, le tape...) auprès des deux enfants.

L'adulte cherchera d'abord à soigner l'enfant si besoin, puis à le consoler en partageant son chagrin ou son mécontentement que l'on verbalise. L'adulte doit ensuite chercher à connaître la raison de l'incident, non pour l'excuser, mais pour comprendre la situation. Toutefois, si l'adulte n'est pas sûr ou n'a pas été observateur de la scène, il doit éviter de prendre parti.

L'adulte doit expliquer l'interdit, et montrer à l'enfant la souffrance de l'autre pour lui en faire prendre conscience.

On peut aussi aider l'enfant à canaliser son énergie, ou ses pulsions vers autre chose (objets à mordre, jeux à taper) ; comme aider l'enfant à ne plus être passif, à réagir, à dire « non ».

### 4.4 « comportements agressifs »

Avant trois ans, l'enfant est dans une période de narcissisme primaire, qui rend difficile sa relation à l'autre. Il se sent envahi par des pulsions qu'il maîtrise avec plus ou moins de difficulté. Pour cette raison, sa première réaction face à un enfant qui le dérange est une réaction d'agressivité physique (tapes, morsures, griffures...).

Peu à peu, l'acquisition du langage va aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses désirs et ainsi faciliter sa communication avec les autres.

Cependant, avant que la parole ne prenne le pas sur l'agressivité physique, cela demandera du temps.

L'écoute attentive et individualisée de l'adulte aidera l'enfant à dépasser ce stade, en verbalisant sur ce qu'il ressent, lui apprenant ainsi à exprimer ses émotions.

L'adulte doit observer, sans systématiquement intervenir, les conflits pouvant se résoudre par eux-mêmes. Ils doivent adapter leur comportement face à un incident selon ce qu'ils ont observé de la situation. Cela dit, les enfants doivent se conformer aux interdits posés et, dans le cas contraire, l'adulte interviendra de manière adaptée et posée.

Si un adulte se sent dépassé et envahi par sa propre agressivité, il doit impérativement passer le relais à un autre adulte présent et ne jamais laisser la situation s'aggraver.



Bien souvent, en présence de son parent, l'enfant se sent tout puissant. C'est au parent de donner des limites.

Néanmoins, il est toujours possible pour les parents de demander de l'aide aux professionnels lors de conflit avec leur enfant.

Il est difficile pour le parent de voir son enfant en position de victime mais aussi d'agresseur. Il lui est demandé de prendre du recul, avant de réagir émotionnellement. En ce sens, il ne lui sera jamais communiqué le nom de l'enfant qui aurait provoqué un incident avec le sien, pour éviter toute stigmatisation.

## **5 Le rôle des parents**

Le rôle des parents dans la crèche parentale est évidemment essentiel puisqu'il est le premier éducateur de l'enfant. Il présente plusieurs facettes :

### **• Avec son propre enfant**

- Introduire, en étant à la fois partie prenante et partie présente, son enfant dans un milieu social. Grâce à l'implication de ses parents à la crèche, ce lieu devient son lieu de vie collectif (la famille s'agrandit en quelque sorte).

- La présence du parent quelques heures par semaine initie l'enfant à la notion de partage. Il apprend à « partager » son parent avec les autres enfants. Il acceptera petit à petit sa présence sans pour autant que le parent s'occupe uniquement de lui.

### **• Avec les autres enfants**

Le parent est moteur pour la crèche et sa présence participe à la sécurité des enfants. Chaque parent apporte son savoir-faire, ses initiatives, ses talents, sa manière d'être avec les enfants et ses compétences... autant d'aspects qui enrichissent la vie de la crèche.

Pendant ses permanences, le parent veille au bien-être des enfants, dans le respect du projet pédagogique dont les membres de l'équipe pédagogique sont garants au quotidien.

Le parent doit être capable de se remettre parfois en question, car veiller sur un groupe d'enfants en collectivité est très différent de s'occuper d'un (ou même plusieurs) enfant à la maison. Le parent doit se rendre disponible pour le groupe d'enfants, aussi bien physiquement que mentalement. Il doit aussi assurer les tâches matérielles (rangements, lessives, préparation du goûter...) qui permettent d'appliquer le projet pédagogique :

• L'adulte doit parler à l'enfant et avec l'enfant, il doit être dans la communication : lui expliquer ses gestes, ce qui va se passer pour l'enfant, et ne pas utiliser de langage bébé, infantilisant, mais plutôt un langage simple mais adapté à la compréhension de l'enfant

• Les règles de vie de la crèche doivent être respectées à la fois par les parents et à la fois par les professionnels, autant que les enfants (ex : si un professionnel a interdit quelque chose à un enfant, le parent doit le lui interdire aussi).

• Il faut favoriser au maximum l'autonomie de l'enfant. On aide l'enfant à faire mais on ne fait pas à sa place. On aide l'enfant à acquérir les moyens d'y arriver. Lors des activités manuelles par exemple, ce qui est visé est l'expression de l'enfant, pas le résultat final.



- Il faut toujours valoriser l'enfant et valoriser ses compétences en le félicitant et l'encourageant dans ses réalisations (jeux, activités, habillage...).
- Avoir la même attitude envers tous les enfants et ne pas favoriser un enfant plutôt qu'un autre.
- Respecter le rythme de l'enfant, son besoin de repos et de sommeil, son besoin de jouer, sa façon d'être (lente ou rapide...).
- Assurer la sécurité physique de l'enfant en prévenant les risques de chutes, en favorisant des conditions matérielles optimales.
- Apporter de l'affection à la demande de l'enfant, créer un cadre affectif rassurant.
- Montrer son autorité à l'enfant. Ce sont par les repères et les règles que l'enfant se construit.
- Ne pas être moralisateur envers les enfants (comme la notion de mal, l'enfant vilain...) mais être plutôt dans la communication et l'explication.
- Chacun veillera à ne pas développer une relation particulière ou privilégiée avec un seul des enfants présents par souci de justice et d'équité vis à vis des autres, et par souci de ne pas instaurer de dépendance de cet enfant.
- Pour faciliter l'autonomie affective et relationnelle des enfants, l'adulte invitera l'enfant à verbaliser ses pensées ou désirs sans pour autant les rendre accessibles, mais en utilisant la parole pour expliquer pourquoi.
- Poser les limites que l'enfant doit sentir dans le respect de sa personne, en les expliquant.
- Entre adultes, le respect doit aussi se faire (parents/professionnels ou entre membres de l'équipe) pour enseigner à l'enfant le respect envers autrui.



## ANNEXE 1 : Tâches à effectuer à l'ouverture de la crèche

Toujours une personne pour accueillir les familles, une autre personne finissant les tâches à effectuer, puis jouant avec les enfants. L'ouverture se fait en deux temps : on ouvre en premier lieu le service du bas, afin de pouvoir accueillir les premiers enfants, et ensuite on ouvre le service du haut.

SERVICE DU BAS :

- Ramener les poubelles à l'intérieur de la cour
- Ouverture des portes de la crèche (portail, porte du sas, cuisine, salle du fond) et volets (y compris bureau)
- Vérifier si tous les radiateurs sont bien allumés, régler le thermostat

SALLE DE JEU

- Installer en premier les tapis de jeux, le coin bibliothèque, l'espace dînette et bébés. Mettre quelques chaises autour de la table.
- Sortir des jeux adaptés à l'âge des enfants (pour les petits et les plus grands)
- Mettre en route l'interphone (bouton de gauche) en le poussant sur la gauche complètement) et en positionnant l'autre bouton sur la position A

⇒ SALLE DE CHANGE

- Mettre en place le tapis de change, vérifier les stocks de linge, de coton, couches, gants, et produits de nettoyage, aller en chercher en réserve si besoin, mettre une poubelle (les sacs se trouvent en cuisine en dessous de l'évier ou dans la salle de change)

⇒ BIBERONNERIE

- Mettre en route la stérilisation des biberons : -Appareil électrique= y stériliser les corps de biberons des moins d'un an + les bagues des biberons et capuchons de tous les biberons+pince. Les corps de tous les biberons sont stérilisés le mercredi. Mettre 300ml d'eau et faire fonctionner 30mn
- Stérilisateur aux micro-ondes : y stériliser les tétines de tous les enfants avec leur boîtiers (en plusieurs fois si besoin) +pince. Mettre 200ml d'eau, et faire fonctionner 7mn à pleine puissance.

⇒ SALLE DE REGROUPEMENT/DORTOIR

- Installer des tapis et coussins au sol (en carré) pour le temps de chansons

⇒TOILETTES

- Vérifier le stock de papier toilettes, mettre une poubelle

⇒ BUANDERIE

- Mettre le linge du sèche linge dans la corbeille (le linge doit ensuite être plié dans la salle principale, une fois tout fini ou par la deuxième personne d'ouverture), nettoyer le filtre et vider le récupérateur d'eau dans l'évier de la pièce voisine. Mettre une tournée de linge à sécher si une machine à laver est finie. ⚠ attention : les turbulettes et les petits jeux en tissus sont à étendre dans la pièce à côté du bureau.
- Remettre une tournée de linge à laver (bac bleu) si besoin, en mettant un activateur de lavage et de la lessive dans le tiroir prévu à cet effet.



## SERVICE DU HAUT :

### SALLE DE JEU

- Ouvrir les volets de la salle, vérifier la température de la pièce (thermomètre à côté de la porte), augmenter la température à l'aide des flèches si besoin pour obtenir 20°/21°.
- Installer en premier les tapis de jeux au sol, l'espace douillet. Recouvrir l'espace douillet d'un drap de couette propre, mettre des taies aux oreillers.
- Sortir quelques jeux (les jeux se trouvent dans les espaces de rangement du dortoir) de différents types : moteurs, jeux d'encastrement, d'imitation, jeux musicaux... Installer un coin pour les plus petits avec des tapis d'éveil.

### ⇒ SALLE DE CHANGE

- Mettre en place le tapis de change, vérifier les stocks de linge, de coton, lingettes, couches, gants, et produits de nettoyage, aller en chercher en réserve si besoin, mettre une poubelle (les sacs se trouvent en dessous de l'évier ou dans la cuisine si il n'y en a plus)

### ⇒ DORTOIR

- Laisser le volet fermé
- Mettre en route l'interphone (bouton de gauche) en le poussant sur la gauche complètement
- Vérifier que tous les lits soient bien installés et aient une alèse et un drap-housse, en installer au besoin.



## ANNEXE 2 : Tâches à effectuer à la fermeture de la crèche

Toujours une personne pour accueillir les familles, une autre personne finissant les tâches à effectuer, les dernières tâches étant effectuées lorsque les derniers enfants sont partis.

### COUR/ JARDIN:

- Ranger les jouets dans l'abri de jardin et déposer la clé dans la boîte à clé près de la porte d'entrée
- Sortir la poubelle (jours de ramassage afficher dans le sas).

### SERVICE DU BAS :

#### ⇒ CUISINE ET BIBERONNERIE :

- Sortir et ranger la vaisselle du lave vaisselle. Effectuer les derniers lavages à la main. Nettoyer les biberons en les rinçant tout d'abord à l'eau claire puis en utilisant une goutte de liquide vaisselle et un goupillon (y compris le petit pour les tétines). Possibilité de les faire tremper au préalable dans une bassine pendant que l'on effectue d'autres tâches. Δ Bien rincer !!
- Vider la poubelle et remettre un sac propre, la nettoyer si besoin.
- Eteindre l'interphone si plus aucun enfant ne dort
- Mettre au lavage éponges, lavettes et torchons (tous les jours)

#### ⇒ SALLE DE CHANGE ET TOILETTES ADULTES

- Vider la poubelle et vérifier l'état des toilettes

#### ⇒ BUANDERIE

- Mettre les tournées de linge (corbeilles de linge des grands et bébés) : changement des draps des grands **le jeudi**, et des petits **le vendredi** dans la machine à laver avec activateur de lavage et lessive. Mettre du linge à sécher si besoin.
- Plier le linge sec, nettoyer le filtre et vider le récupérateur d'eau dans l'évier de la pièce voisine.

#### ⇒ SALLE DE REGROUPEMENT/DORTOIR

- Mettre tous les petits tapis et coussins sur les lits des enfants
- Mettre les gros tapis debout sur un pan de mur

#### ⇒ SALLE DE JEU

- Ranger les jeux par thème correspondant (coin dînette, livres, poupées, ...)
- Empiler les chaises
- Lorsque les derniers enfants sont partis : relever tous les gros jeux sur le mobilier de jeu enfant (petite cuisine ou étagères) et poser les tapis sur la grande table
- **Eteindre toutes les lumières (y compris bureau) et fermer toutes les portes à clé après avoir vérifié que la cafetière et les interphones soient éteints.**



## SERVICE DU HAUT :

### ⇒ SALLE DE JEU

- Enlever le drap du coin douillet et les taies d'oreillers, les mettre dans la corbeille de linge bleue (salle de change).
- Ranger tous les jouets dans les petites bannettes prévues à cet effet, les ranger dans le placard du dortoir si plus aucun enfant ne dort, sinon les laisser sur la petite table tous regroupés.
- Mettre tous les tapis debout dans un coin de la pièce
- Eteindre l'interphone et la lumière en partant

### ⇒ SALLE DE CHANGE

- Vider la poubelle et vérifier l'état du plan de change

### ⇒ DORTOIR

- Vérifier l'état des draps housses et les changer si nécessaire, les changer les vendredis soirs, et les mettre à laver avec les turbulettes
- Eteindre l'interphone et les lumières en laissant les volets fermés.



## ANNEXE 3 : Sorties à l'extérieur de la crèche

Lors d'une sortie à l'extérieur, il faut toujours être deux adultes au minimum. Le taux d'encadrement est de un adulte pour deux enfants qui marchent, un adulte pour trois avec deux enfants en poussette et un enfant qui tient la poussette par exemple.

A chaque sortie il faut penser à prendre:

1. La trousse à pharmacie (à vérifier régulièrement) constituée de:

- Antiseptique (diseptyl)
- Gel désinfectant pour les mains
- Compresses
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Sparadraps et pansements
- Arnica en granules
- Hémoclar

2. Un téléphone avec les numéros des parents de la crèche et les numéros en cas d'urgence.

3. Un sac constitué de:

- Mouchoirs
- Eau
- Goûter complet si besoin
- Couches, lingettes et sacs plastiques
- Couvertures ou draps pour faire asseoir les enfants et pour les changer
- Chapeaux si besoin et crèmes solaires

### EN CAS D'ACCIDENT OU PROBLEME:

- Un adulte minimum regroupe et garde les enfants et le deuxième va chercher du secours.
- Un adulte reste avec la personne blessée.

### REGLES DE SECURITE:

- Compter le nombre d'enfants avant de partir et régulièrement tout au long de la sortie
- Toujours marcher sur les trottoirs (chaque adulte reprend et suit les mêmes enfants), un adulte ouvre la marche, un autre la ferme.
- Pour traverser la rue, un adulte dans chaque sens de circulation, arrête la circulation et un autre fait traverser les enfants.
- Un adulte tient deux enfants: un dans chaque main
- Faire très attention en traversant la nationale vers la forêt de Sénart, ne traverser qu'au feu rouge
- Attention aux plans d'eau (ex: bassin) et fossés... Ne pas laisser les enfants s'approcher





## ANNEXE 4 : Protocole d'évacuation en cas d'urgence

### **1. Alerter :**

**Le premier adulte qui détecte des flammes, un dégagement de fumée ou un autre danger majeur appuie sur l'alarme à incendie.**

### **2. Evacuer :**

Comme lors des exercices d'évacuation incendie on procède ainsi selon les deux cas suivants :

#### **A) Si on peut emprunter l'escalier sans danger (pas de fumée, pas de flamme ou de danger visible)**

- La personne responsable présente définit les rôles. Les personnes responsables prioritairement sont la responsable technique et son adjointe, une autre salariée où le cas échéant un parent présent.

- Chez les bébés, un adulte reste avec les enfants qu'elle regroupe (ne pas oublier les enfants qui dorment), pendant que les autres professionnelles commencent à descendre des enfants et font des allers-retours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'enfants.

- La procédure à suivre ensuite est celle de l'évacuation du rez-de-chaussée, par les issues de secours ne présentant pas de risques. Une fois dehors les enfants sont regroupés près du portail si cela est possible ou dans la cour de l'école, l'appel est fait et les secours prévenus.

#### **IMPORTANT**

- Il est important de s'assurer qu'il ne reste aucun enfant avant de quitter une pièce et de bien fermer les portes et fenêtres.

- De prendre les cahiers de transmissions afin de pouvoir procéder à l'appel une fois que les enfants ont été évacués.

- Il est important d'appuyer sur le « coup de poing », coupe circuit afin d'éviter toutes aggravations.

- De se saisir du téléphone pour prévenir les secours.

- De prendre le sac d'évacuation présent au niveau des sorties de secours des sas, (avec clefs pour sortir de la cour, trousse de secours, eau, numéros de téléphones des parents...)

- Evacuer la cour s'il y a un éventuel risque, et se rendre dans la cour de l'école pour y attendre les secours.

- Penser à prévenir les parents s'il est impossible de regagner les locaux par la suite.

- Il y a des extincteurs dans la crèche pour tenter d'éteindre un feu peu important, après l'évacuation des enfants qui sont une priorité.



**B) Si on ne peut pas emprunter l'escalier à cause d'un danger (fumée, flammes ou de danger visible)**

- Les enfants sont regroupés dans le dortoir par deux adultes (un reste auprès des enfants et l'autre fait des allers/retours) après avoir ouvert les volets doucement pour éviter l'appel d'air, et refermer la fenêtre pour signaler ultérieurement au secours sa présence.

- Le dernier adulte vérifie que tous les enfants ont été regroupés, se saisit du cahier de présence, de l'extincteur et mouille des serviettes qui seront placées sous la porte du dortoir afin d'éviter l'asphyxie par les fumées. Le second adulte ceci fait se place à la fenêtre pour manifester sa présence aux personnes évacuées à l'extérieur et aux secours.

**3. Alerter les secours:**

Appeler le **18** d'un fixe ou le **112** d'un portable en expliquant la situation, précisant le nombre d'adultes et d'enfants impliqués, et en signalant l'adresse de la crèche. Attendre les secours, et signaler éventuellement sa présence en postant une personne en haut de la rue Sainte-Anne.



## ANNEXE 5 : Les soins d'urgence

### Informations générales

Chaque parent responsable pendant les gardes regarde sur le cahier des enfants, les changes, repas et sommeil à venir.

Il n'est autorisé à administrer des traitements qu'en possession d'une ordonnance à jour. Même soins avec des médicaments comme l'hémoclar, un désinfectant, de l'homéopathie ne peuvent se faire. Sur l'ordonnance doit apparaître très lisiblement, le nom de l'enfant, le poids et la date. Le médecin doit également indiquer la posologie et pour le cas de médicaments occasionnels (comme le paracétamol), il doit indiquer dans quel cas le médicament peut être administré. (Par exemple pour le doliprane, il notera « en cas de fièvre supérieure à 38.5° ou douleurs dentaires »).

De plus, tout générique doit être stipulé sur l'ordonnance par la pharmacie (avec le tampon de celle-ci).

En cas de problème, il faudra alors appeler le SAMU (15) qui pourra, au téléphone, donner l'autorisation de donner un médicament.

### Premiers secours

#### Numéros d'urgence

**Samu** : 15 (A appeler systématiquement). Des médecins répondent à des interrogations médicales et orientent si besoin.

**Pompiers** : 18

**Numéro d'urgence européen** : 112

#### Petites blessures

##### **Les petites plaies**

Nettoyer à l'eau claire avec du savon (si besoin compresses stériles pour bien nettoyer) puis poser un pansement. Ne pas utiliser de coton.

##### **Les coups et bosses**

Poser une poche de froid à l'aide d'un tissu à l'endroit où il y a eu le coup.

##### **Saignement de nez**

L'enfant se mouche si il sait le faire (afin d'enlever d'éventuels caillots). Puis il s'assoit et penche la tête en avant en faisant une compression sur la narine pendant plusieurs minutes (env 10 min). Si le saignement ne s'est pas arrêté au bout de ce temps-là, appeler le SAMU.

##### **Piqûres d'insectes**

S'il y a un dard dans la peau, ne pas tenter de le retirer en pinçant, mais gratter avec le coté de la pince à épiler. Laver ensuite la piqure à l'eau chaude durant quelques minutes (le venin des guêpes et des abeilles est sensible à la chaleur).

En cas de gonflement rapide ou de piqure sur le visage ou la bouche, appeler le SAMU.

##### **Brûlure légère**

Est considérée comme légère, une brûlure plus petite que la moitié de la paume de la main de la personne.

Rafraîchir avec de l'eau pendant 5 à 10 minutes (eau fraîche et non froide, jet moyen) et recouvrir avec une compresse stérile ou un pansement si besoin.

##### **Fièvre**

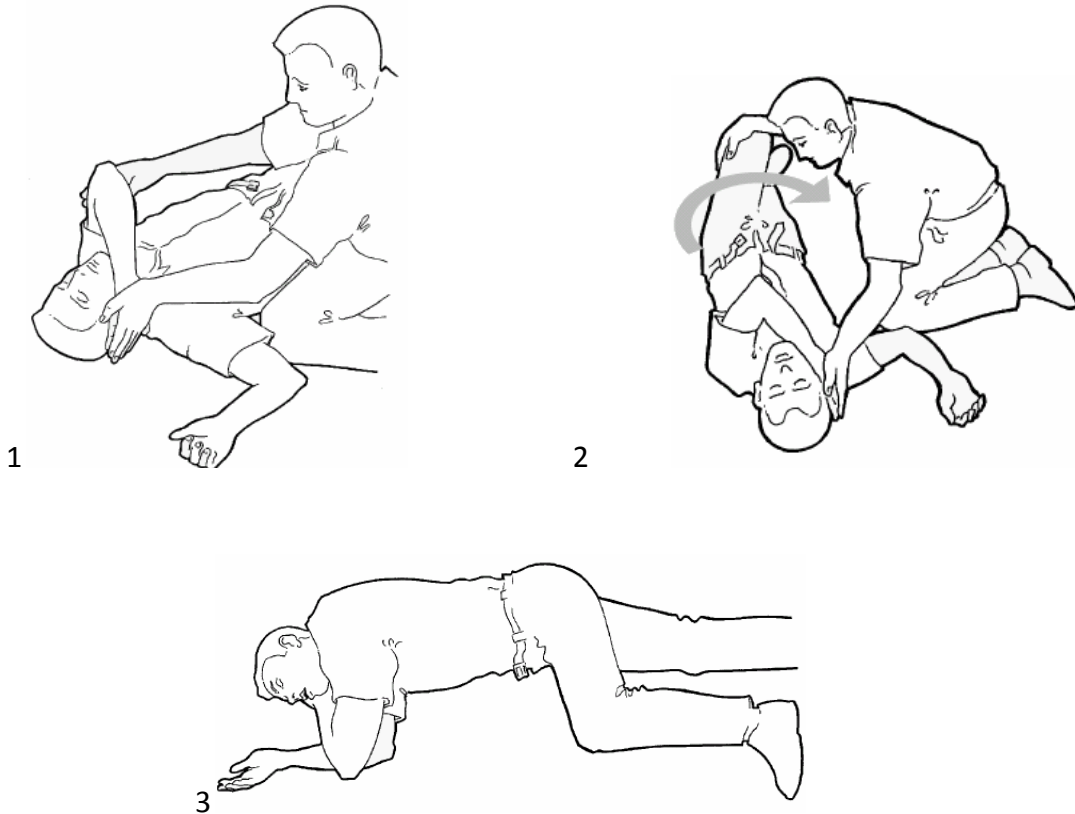


Au-delà de 38.5 °, découvrir l'enfant et contrôler régulièrement la température, contrôler la température de la pièce (environ 20°) et hydrater l'enfant.

### **Convulsions**

Ne pas tenter de maîtriser l'enfant. Le protéger (faire attention à la langue pendant la crise). Appeler le 15. En fin de crise mettre la personne en Position Latérale de Sécurité (PLS).

La Position Latérale de Sécurité



### Plaies importantes (hémorragies externes)

**Sans corps étranger** : appuyer directement sur la plaie qui saigne avec un linge propre (si besoin faire un bandage serré), puis téléphoner au 15. Allonger la personne et la rassurer...

**Avec corps étranger** : Ne pas l'enlever mais tenter de limiter le saignement en appuyant de part et d'autre de la blessure,...

Ne pas donner à boire, ni à manger. Couvrir l'enfant et le rassurer.

### Hémorragie interne

**Les signes** : pâleur, sueur, frissons, respiration faible et rapide.

Ne pas bouger la personne, le laisser dans sa position. Ne pas donner à manger, ni à boire et ne pas surélever les jambes. Couvrir l'enfant et le rassurer. En cas d'inconscience mettre en PLS.

### Hémorragie extériorisée (saignement s'écoule par les orifices naturels)

En cas de vomissement : conserver crachats et vomissements dans récipient propre

Installer l'enfant dans la position où il se sent le mieux. Surveiller sa conscience (lui parler) et appeler le 15.

En cas de saignement des oreilles, du nez,... : immobiliser l'enfant de telle sorte que le liquide s'écoule et appeler le 15.



## Traumatismes (chutes, chocs)

### **Les signes :**

- Douleurs vives localisées
- Déformation, gonflement d'un membre
- Difficulté ou impossibilité de bouger
- Sensation de chaleur locale
- Perte de la sensibilité (parfois aucune sensation tellement la douleur est importante)

### **Procédure :**

Immobiliser le membre dans la position que prend spontanément l'enfant. Ne surtout pas manipuler le membre. Appeler le 15 et surveiller la conscience de l'enfant.

En cas choc sur les dents avec perte d'une dent ; mettre la dent dans du lait ou du sérum physio et aller en urgence chez un dentiste ou appeler le 15. (Pour les adultes, mettre la dent sous la langue).

La fracture de bois vert : chez l'enfant, elle se manifeste par une absence de couleur bleu ou rouge sur le membre. L'enfant continue à jouer mais il dit qu'il a mal et ne se sert pas de son membre.

Quand un enfant tombe, ne pas le relever, il doit le faire seul pour que l'on puisse s'assurer qu'il n'a rien. Ne pas toucher, ni demander à l'enfant de bouger le membre.

### Brûlure grave

**par produit chimique** : Passer la partie brûlée sous l'eau fraîche

**par le feu** : allonger la victime et étouffer le feu. Mettre au moins 5 minutes sous l'eau fraîche sous un jet moyen. Ne pas retirer le vêtement qui est à même la peau. Appeler le 15.

**Electrique** : Couper le courant. Laisser la personne dans la position qu'elle prend. Téléphoner au 15 ; si personne inconsciente mettre en PLS.

### Ingestion de produits ménagers

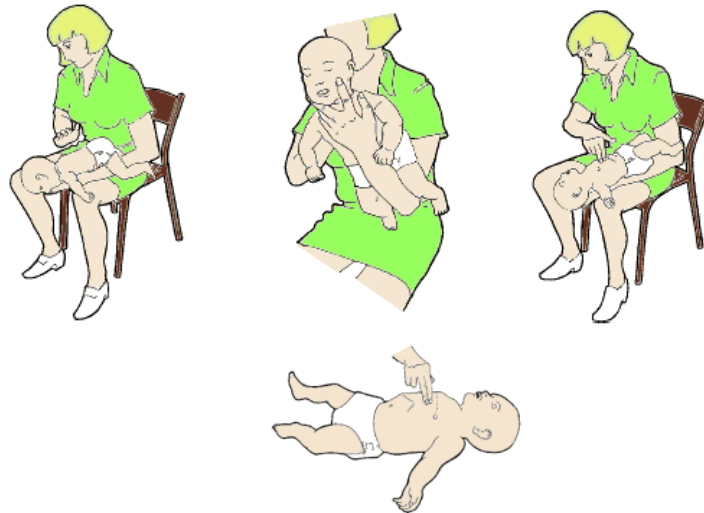
Appeler le 15 et ne rien faire d'autre. Ne pas donner à manger, à boire. Ne pas faire vomir la personne.

### Etouffement

- L'enfant respire (il pleure, crie) : ne rien faire. Ne surtout pas taper dans le dos.
- **L'enfant ne respire plus** (l'enfant ne peut voir aucune réaction, les yeux grands ouverts, ne crie pas, ne pleure pas,..). Il devient bleu

**Pour les bébés de moins d'un an** : A califourchon sur l'avant bras, tête vers le bas, donner 5 tapes entre les omoplates.

*En cas d'échec* : retourner l'enfant toujours tête en bas. Faire 5 compressions au milieu de la poitrine, sous les tétons (avec deux doigts), lentement et profondément (1/3). Téléphoner au 15. Alternier tapes/compressions si ça ne marche pas. (En général fonctionne à 95% des cas).



**Pour les enfants de plus d'un an et les adultes :** maintenir l'enfant penché en avant. Exercer 5 tapes dans le dos entre les omoplates (fort).

*En cas d'échec :* manipulation d'Heimlich : Se placer derrière la personne, appuyer fortement avec le poing au niveau de l'estomac. Téléphoner au 15.





## Perte de connaissance

### **Si respiration :**

- vérifier qu'il n'y a pas de réaction,
- vérifier si respiration (en ouvrant la bouche, basculer la tête légèrement en arrière).
- Vérifier la présence d'un corps étranger ou pas dans la bouche.
- Desserrer les vêtements
- Position Latérale de Sécurité (PLS)
- Surveiller la respiration
- Couvrir et téléphoner au 15

### *Cas particuliers :*

- bébé, dans les bras, ou calé avec quelque chose
- Femme enceinte en PLS du côté gauche
- En cas de blessure, mettre du côté blessé.

### **Si plus de respiration**

- Vérifier la respiration (pas plus de 10 sec)
- Téléphoner au 15 avant de commencer un massage cardiaque
- Faire 30 compressions rapides, bras tendus (sur un plan dur) et 2 insufflations (pas obligatoires). Pour les insufflations, pincer le nez et mettre la tête en arrière (la poitrine se gonfle).



*Chez le nourrisson :* le procédé est le même. Ne pas mettre la tête en arrière. Les insufflations se font avec le nez et la bouche. Il faut insuffler l'équivalent de l'air se trouvant dans les joues gonflées. Les pressions se font avec deux doigts au milieu du thorax. Elles sont rapides (100/min).



## Confinement

**L'alerte :** Sirène 3 fois 1 minute 40, à intervalles réguliers.

### **Disposition à prendre :**

- Se confiner à l'endroit où l'on se trouve (boucher les aérations)
- S'informer (radio)
- Si on se trouve à l'extérieur, rentrer dans la première maison
- **La fin de l'alerte :** elle se manifeste par un son continu de 30 secondes